

# Note d'information relative à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle Générative à l'ENAC

À destination de tous les agents et étudiants de l'école

 Pour **tout le monde**

 Étudiants


 Personnels

Les outils d'IA générative (ChatGPT, Claude, Gemini, Copilot, Mistral, etc...) sont opérés par leurs propriétaires, dans le cloud : quand vous les utilisez, vous introduisez vos données dans des services opérés par des tiers. Ceci implique des précautions car les données saisies peuvent être transmises à des prestataires extérieurs, généralement hébergés aux États-Unis, sans que l'établissement ne puisse en contrôler l'usage ultérieur.




Cette note rappelle donc les règles essentielles applicables à tous – étudiants, personnels et intervenants extérieurs.

## Pour tout le monde — règles communes


### Ce que personne ne doit saisir dans un outil grand public

 **Pourquoi** : Les données saisies dans un outil grand public échappent au contrôle de l'établissement et peuvent être transmises à des prestataires extérieurs.

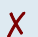
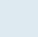
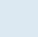
#### **Ne jamais saisir** :

-  Des données personnelles de tiers (noms, notes, appréciations, situations personnelles...),
-  Des sujets d'examen, des grilles de correction, des délibérations de jury...
-  Des documents internes confidentiels (PV de conseils, données financières, projets stratégiques, contrats...),

## Règles spécifiques aux étudiants

 **Contexte** : L'IA générative peut vous aider dans vos apprentissages, mais certains usages exposent les données de l'établissement, de vos enseignants et les vôtres.

#### **Interdit** :

-  **Charger les supports de cours de vos enseignants** dans un outil d'IA grand public, sauf autorisation de l'enseignant concerné et de l'école. Ils peuvent être protégés par des droits de propriété intellectuelle et soumis à autorisation.
-  **Soumettre des travaux d'autres étudiants** sans leur accord.
-  **Saisir des informations personnelles concernant d'autres personnes** (situations individuelles, coordonnées, attestations, aménagements...).

### **Ce que vous pouvez faire :**

- ✓ Demander des explications sur un concept du cours, ou générer des exercices d'entraînement.
- ✓ Vous faire aider à structurer un plan de dissertation ou de mémoire.
- ✓ Reformuler ou améliorer vos propres textes (sans données personnelles de tiers).

**⚠ Rappel :** *L'usage de l'IA pour des travaux notés est encadré par les règles de l'école et de l'enseignant. En cas de doute, demandez ce qui est autorisé. L'usage non déclaré peut constituer une fraude.*

## **Règles spécifiques aux personnels**

**💡 Contexte RGPD :** En tant que responsable de traitement au sens RGPD, l'établissement est juridiquement responsable des données que vous saisissez dans le cadre de vos activités éducatives et professionnelles.

### **✗ Interdit en plus :**

- ✗ **Les données RH** (fiches de paie, évaluations, arrêts maladie, candidatures...).
- ✗ **Les copies ou travaux d'étudiants**, pseudonymisés ou insuffisamment anonymisés.
- ✗ **Créer un compte sur un outil d'IA grand public** avec votre adresse e-mail professionnelle.


### **Ce que vous pouvez faire :**

- ✓ Reformuler ou améliorer un texte ne contenant aucune donnée personnelle, ni confidentielle.
- ✓ Résumer un document, si ça n'implique pas de verser des données personnelles ou des documents internes confidentiels.
- ✓ Préparer une trame de cours à partir de contenus déjà publiés ou d'informations génériques.

## **Rappel important**

**⚠ Soyez vigilants avec vos propres données sensibles :** *une fois saisies dans un outil grand public, elles échappent à votre contrôle.*

## **Un doute ? Un usage inapproprié ?**

 **En cas de doute ou d'usage inapproprié de l'IA, contactez :**

 **[support-ia@enac.fr](mailto:support-ia@enac.fr)**